

## Grève des 13 et 14 janvier 2010

*Certains syndicats maintiennent leur préavis...*

### REUNION AU MINISTERE

L'ensemble des syndicats a été reçu le 11 janvier par le Secrétaire d'Etat chargé des transports pour fixer le cadre et les conditions dans lesquelles les négociations protocolaires vont pouvoir se poursuivre, non sans rappeler qu'il n'y avait aucune obligation à conclure un tel protocole mais qu'il y tenait.

Un peu avant, les syndicats qui ont déposé un préavis de grève pour les 13 et 14 ont été reçus comme l'avait déjà été le SATAc UNSA au mois de décembre.

Le ministre a tout d'abord rappelé le contexte économique bien sûr mais aussi européen dans lequel nous nous trouvons : la construction du ciel unique est en cours et elle passe par un rapprochement avec nos voisins. L'amélioration globale du système, la réduction des routes, des émissions de CO<sub>2</sub> tout en préservant un haut niveau de sécurité sont des sujets incontournables que nous devons traiter.

***Pour lui, il ne faut pas avoir peur de l'Europe et il a annoncé son souhait de promouvoir un service public européen de la Navigation aérienne basé sur le modèle français, dont la construction sera validée en concertation avec les OS, de façon à ce que les personnels puissent garder leur statut et à ce que la mobilité entre Directions soit maintenue.***

### LES GRANDES ORIENTATIONS ?

Après avoir confirmé que les personnels garderaient leur statut de fonctionnaire d'état et que les corps subsisteraient comme actuellement, il a souligné le fait que, si nous ne bâtissons pas notre modèle, d'autres feront le leur, que celui-ci finira par s'imposer à nous et qu'il est à peu près sûr qu'il ne nous satisfera pas.

***Il est donc vital et urgent d'agir.***

Il propose de travailler sur la création d'un organisme international dans lequel les agents seraient **détachés ou mis à disposition sur la base du volontariat tout en gardant leur statut et leur appartenance à la fonction publique.**

Il propose également de conforter nos formations et qualifications et de les promouvoir en Europe. Il a confirmé les propos du Directeur Général à savoir que le projet d'EPA n'est pas pour lui une question existentielle, qu'il était retiré des discussions même si, selon lui, ce serait une bonne chose notamment pour acquérir la personnalité morale.

Le ministre a tenu compte de l'entrevue que nous avons eue et a déclaré que le domaine de la surveillance devait être garanti par les Etats mais qu'il devait être homogène et nécessitait la mise en place d'une structure de coordination appropriée, et que cette construction devait être équilibrée avec celle du FABEC, en articulation avec l'EASA.

Il a rappelé la nécessité de passerelles entre les différentes composantes de la DGAC mais à souligné la nécessité d'une homogénéité des statuts et des rémunérations pour garantir une telle fluidité.

### MESURES CONCRETES ?

Concernant les mesures sociales, le Ministre a annoncé que le gouvernement avait donné son accord pour des discussions sur les sujets suivants :

- Maintien dans la Fonction Publique et donc de la RGPP
- Maintien de passerelles entre Directions/Services, de la mobilité des compétences
- Réflexion sur un statut unifié pour le FABEC + modalités de détachements
- Modernisation des fonctions support et mutualisation
- Discussion des recrutements à partir de 2011 (réorientation possible de la RGPP en 2011 pour l'adapter au contexte particulier de la DGAC)

- Fusion ENAC/SEFA
- Maintien des taux de promotion identiques à ceux de 2009
- Conformité du régime indemnitaire des personnels techniques
- Étude d'un corps d'encadrement et d'experts (ICEAC)
- Assouplissement des conditions d'accès des TSEEAC contrôleurs au corps des ICNA
- Formalisation de la qualification des inspecteurs de surveillance (licence) + formation au standard européen
- Réflexion sur le télétravail
- Instauration d'une mutuelle et valorisation des retraites par création d'un système de prévoyance

**Le Directeur Général a confirmé la nécessité de passerelles et d'homogénéité entre Autorité de Surveillance / Prestataire et Régalien y compris si les mesures mises en œuvre dans ce but sur le plan national sont différentes de celles imaginables sur le plan européen.**

## AU SUJET DE LA GREVE

Pour le **SATAC UNSA**, la grève est prématurée. Évidemment, la situation actuelle est confortable et nous n'avons aucune raison de vouloir la modifier du point de vue français. Le problème est que la construction du ciel unique est en marche.

On peut essayer de la retarder sur notre sol mais d'autres s'en chargeront alors, et le ciel n'ayant pas de frontière, nous risquons d'être obligés d'intégrer un modèle déjà construit ... mais pas à notre idée.

Et si les choses évoluent comme on peut les voir se dessiner, que restera-t-il aux autres personnels, ceux qui ne sont pas dans le périmètre du prestataire ?

Leur statut, bien sûr, mais quelles garanties d'avenir et de maintien de leurs conditions d'emploi si la Navigation aérienne part dans une autre structure ? Prévoir des solutions aujourd'hui, pour l'ensemble des personnels de la DGAC, est donc essentiel.

Les syndicats emmenés par la CGT l'ont clairement écrit dans leur lettre au ministre : Le fait de ne pas avoir été reçus les a amenés à déposer un préavis de grève.

C'est donc bien pour exister et non dans l'intérêt des personnels, qu'ils appellent à faire grève.

## AU SUJET DE L'EPA

Quant à l'EPA, la CGT et FO font souvent référence à France Telecom comme exemple à ne pas suivre et ils ont raison ! La différence essentielle est tout de même que c'était un EPIC et non un EPA et qu'ils avaient une activité marchande non liée à la sécurité.

Les agents de la DGAC qui travaillent à l'ENAC sont-ils licenciés tous les jours ?, Ont-ils des conditions de travail dégradées ?, des rémunérations au rabais ? Ne sont-ils plus fonctionnaires ?

**Pourtant, ils sont déjà dans un EPA et personne ne trouve rien à redire à la création d'un EPA ENAC/SEFA dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Aucun syndicat n'a fait la moindre remarque là dessus.**

Le SATAC UNSA est attaché à la politique protocolaire à la DGAC et estime prématuré l'usage de la grève.

Pour le SATAC UNSA, l'essentiel est l'équilibre entre les différents services et la préservation de passerelles permettant à tous les personnels d'exercer une mobilité professionnelle et qui nécessite que les améliorations consenties aux uns soient également attribuées aux autres.

**Si cet équilibre était rompu, le SATAC UNSA n'aurait alors aucune hésitation...  
...mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.  
C'est la raison pour laquelle le SATAC UNSA n'appelle pas à la grève.**

## Vous rencontrez des problèmes et avez besoin d'être défendu ?

→ Régulièrement, le SATAC est saisi de soucis individuels de ses adhérents qu'il essaie de résoudre, la plupart du temps fructueusement.

**Rejoignez le SATAC, le syndicat qui vous défend !**

**→ Contactez le BN du SATAC**

ÉCOUTER ■ DÉFENDRE ■ INFORMER